**LES AGRÉMENTS :**

**CHÛTE** : « La chûte est une inflexion de la voix qui, après avoir appuyé un son pendant quelques temps, tombe doucement et comme en mourant sur un degré plus bas sans s’y arrêter. La chûte donne un grand agrément aux chants pathétiques (Montéclair) ».

**COULADE** : « La coulade se marque par plusieurs petites notes postiches qui se suivent par degrés conjoints en montant ou en descendant sans que la suite, la liaison, ni la beauté du chant en soit interrompues (Montéclair) ».

**COULÉ** : “Le coulé est un agrément qui adoucit le chant et le rend onctueux par la liaison des sons. Ils se font par le moyen d’une ou plusieurs notes supposées entre les notes portantes ou essentielles du chant (Montéclair) ». On peut noter au passage la relation directe à unetechnique propre à notre instrument, “le coulé” trouve donc bien sont origine dans la recherche d’une technique à l’origine typiquement vocale.

“On observera que l’on doit faire un coulement presque dans tous les intervalles de tierces en descendant (Hotteterre le Romain)”.

**PINCÉ** : (mordant, battement) : il fait partie des “tremblements” au même titre que le trille. Simple ou double, le pincé ne comprend en général qu’un seul battement et s’exécute par la note inférieure ou supérieure (pincé renversé). Il est toujours rapide court.

**PORT DE VOIX (***appogiature***)** : Toujours accompagné d’un pincé, “le port de voix préparé et soutenu se fait en montant, et il tire son origine de la note au dessous de celle où l’on va asseoir le son. Il l’orne de manière si gracieuse qu’il peut exprimer tout ce que l’âme peut sentir…” (Quantz, Montéclair).

**TOUR DE GOSIER** (*ribatutte di gole*) : il peut être la terminaison d’un trille et se fait par cinq notes partant de la note principale et y revenant.

**TRILLE** (tremblement, battement, cadence), quelques règles essentielles :

Il est toujours constitué d’un tremblement (d’un ton ou d’un demi ton selon le mode et la note dont il tire sa source).

Si le tempo le permet il va en s’accélérant.

Sa terminaison est précédée d’un point d’arrêt et est toujours rapide.

Si vous voulez vous en savoir plus dans ce domaine, je vous renvoie à la “bible” concernant ce sujet : [“Les règles de l’interprétation musical à l’époque baroque” de Jean-Claude Veilhan aux éditions Leduc](http://www.alphonseleduc.com/FR/recherche.php?&q=veilhan&&page=2) et aux excellents articles sur la période baroque de Stéphanie Foret sur son blog [“autour de nos guitares”](http://lewebpedagogique.com/stephanieforet/).